



## LETTRE OUVERTE AUX DIRIGEANTS DU G20 PITTSBURGH, 24 – 25 SEPTEMBRE 2009

Genève, le 21 septembre 2009

Madame, Monsieur,

A la veille du Sommet de Pittsburgh, permettez-moi, au nom des employeurs du monde entier que représente l'Organisation internationale des Employeurs (OIE), de vous adresser quelques messages clés que nous estimons nécessaires afin d'ouvrir la voie à la reprise des entreprises et de la confiance du marché du travail.

Les entreprises ont subi les conséquences douloureuses de la crise financière, crise qui trouve sa source dans les carences en matière de gouvernance, de structures réglementaires et dans une culture de réflexion à court-terme. L'OIE, qui, avec ses 148 organisations nationales d'employeurs représentant des millions d'entreprises à travers le monde, constitue le plus vaste réseau mondial du monde des affaires, a répondu en termes de propositions politiques et a assumé un rôle de leader.

Dans sa [Déclaration de Lisbonne](#) de février 2009, l'OIE a défini le cadre politique nécessaire pour surmonter la crise. L'Organisation a constamment défendu auprès de ses membres des politiques et des mesures durables visant à restaurer la confiance et à renforcer l'activité du secteur privé ; elle a promu un débat ouvert et documenté et a travaillé avec assiduité pour rétablir la confiance dans les entreprises. L'OIE a promu partout et de manière engagée les principes et droits fondamentaux au travail.

Aujourd'hui, un an après le début de la crise, il existe des signes positifs de retour à la croissance. Les marchés boursiers se sont redressés ; les entreprises et les consommateurs reprennent confiance.

Il est toutefois dangereux de déclarer trop vite le patient guéri. Les dépenses publiques ont largement contribué à cette évolution prometteuse. Par contre, le secteur privé lutte encore et la récente reprise de l'activité a essentiellement consisté en une reconstitution des stocks plutôt qu'en un renforcement de la consommation privée et des investissements. Les projections actuelles en matière de croissance ne seront pas suffisantes pour réduire le chômage de manière significative.

Nous vivons aujourd'hui une phase cruciale de la crise. Une politique timide ou, pire, la supposition que croissance et emploi reviendront sans aide, pourrait mettre la reprise en péril.

Le défi au G20 consiste à poursuivre l'approche suivie jusqu'à présent, en particulier en concentrant les énergies sur la relance du secteur privé et en réduisant ainsi le délai habituel nécessaire à la relance des marchés du travail. Il est vital d'arriver à des conditions économiques générales favorables aux entreprises. L'OIE exhorte donc le G20 à accélérer le processus dans cinq domaines.

*Tout d'abord*, poursuivre les efforts visant à créer des systèmes financiers reposant sur des pratiques responsables et durables qui répondent aux besoins des entreprises de l'économie réelle. La crise actuelle nous a appris que seule une réglementation appropriée - pas nécessairement davantage de réglementation - peut permettre aux marchés financiers de remplir leurs fonctions et d'apporter stabilité et liquidités aux entreprises.

*Deuxièmement*, promouvoir fermement des environnements réglementaires favorables à la durabilité des entreprises, à la réduction des coûts administratifs excessifs, à la promotion de l'esprit d'entreprise et à la compétitivité, ainsi qu'à l'accès aux prêts. En bref, rendre la vie plus facile pour les entreprises.

*Troisièmement*, faire des besoins des PME une priorité politique. Leur dynamisme et leur plus grande flexibilité vont souvent de pair avec des structures financières et de gestion plus faibles, ce qui les rend particulièrement vulnérables dans le contexte de la crise actuelle ; réduire les charges qui pèsent sur elles est un élément vital des plans de relance.

*Quatrièmement*, être plus ferme dans la défense d'un environnement commercial ouvert. Le protectionnisme constitue une menace latente pour une relance menée par les entreprises. L'effondrement du commerce mondial a été dramatique et sa reprise dépend d'une véritable volonté politique de maintenir un environnement commercial ouvert.

*Cinquièmement*, faire en sorte que les législations et les institutions du marché du travail facilitent réellement la transition de la crise à la relance. La crise a renforcé notre conviction que les décideurs politiques doivent se concentrer sur la protection de "l'emploi" plutôt que des "postes de travail". La protection de l'emploi exige que les institutions du marché du travail apportent la flexibilité permettant aux employeurs et aux employés de mettre en pratique des mesures équitables et créatives afin de maintenir les niveaux d'emploi.

Ces éléments, qui selon nous sont essentiels pour une transition douce de la crise à la relance, font partie du [Pacte mondial pour l'emploi](#) qui a été élaboré lors de la Conférence internationale du Travail de juin dernier par les employeurs, les travailleurs et les gouvernements. Le Pacte constitue une importante ressource en termes de mesures pratiques visant à aider les pays à formuler les politiques répondant à leurs besoins nationaux. L'OIE exhorte l'Organisation internationale du Travail à promouvoir le Pacte par le biais du système multilatéral et à l'utiliser comme base dans sa coopération avec les organisations sœurs et avec les gouvernements donateurs.

Une action collective et concertée a évité un effondrement économique mondial à court terme. Une reprise durable requiert que la même voie soit suivie.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Wiseman Lumkile NKUHLU  
Président